



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire, avec public restreint le :

**MARDI 20 JUILLET 2021**  
**A 19<sup>H</sup> 00**

A LA SALLE POLYVALENTE

Compte tenu des circonstances sanitaires, les règles de distanciation physique et le port du masque seront obligatoires.

## OUVERTURE DE LA SEANCE

1. APPEL NOMINAL
2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 JUIN 2021

## INFORMATION SUR LA VIE COMMUNALE

### ORDRE DU JOUR :

1. S.I.V.H.E. : RETRAIT DE LA COMMUNE DE ROGERVILLE,
2. CONVENTION D'USAGE PORTANT SUR LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF LUDISPORT,
3. DEMANDE DE SUBVENTION
4. GARDERIE PERISCOLAIRE : TARIFS 2021/2022,
5. RESTAURATION SCOLAIRE : PANIERS REPAS,
6. RESTAURATION SCOLAIRE : TARIFS 2021/2022,
7. PERSONNEL COMMUNAL : CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI PEC-CUI-CAE,
8. DENOMINATION DU NOUVEAU LOTISSEMENT ET DE LA VOIRIE RELATIF AU PERMIS D'AMENAGER DES CONSORTS HARDOUIN.
9. FINANCES COMMUNALES : DECISION MODIFICATIVE N°1

## QUESTIONS DIVERSES

Saint Martin du Manoir, le 15 Juillet 2021

Le Maire,

Jean-Luc FORT

